

St-Denis le 27/01/2025

👏 TOU.TES UNIS POUR LES DROITS DE TOU.TES LES CHEMINOT.ES ! 👏

A SUD-Rail, nous croyons en une communauté cheminote solidaire et unie, car la force des cheminot.es réside dans leur solidarité statutaire ou contractuel.le, nous partageons les mêmes défis et aspirations. Ensemble, nous pouvons obtenir des avancées qui profiteront à toutes et tous, sans distinction, là où la direction cherche à nous opposer, nous défendons l'unité de notre corps social. Voici nos revendications communes pour une SNCF plus juste et égalitaire :

Transparence et équité pour une rémunération cohérente

- **Revendications** : Une grille salariale unifiée, juste et transparente, qui valorise équitablement chaque cheminot.e en fonction de son expérience et de son poste. L'individualisation de la rémunération imposée par la direction n'a qu'un seul but : casser les collectifs de travail !
- **Pourquoi ?** : La division des structures salariales crée des inégalités injustifiées. Nous exigeons une rémunération basée sur des principes communs pour tous. La grille des statutaires, et son système d'avancement au pourcentage, ne peut continuer à vivre que si elle est alimentée par un nombre suffisant de cheminot.es, ainsi cette mesure bénéficierait à tou.tes, et cela permettrait aux contractuel.le.s d'avoir de véritables garanties d'avancement et d'équité.

Égalité dans les structures de rémunération

- **Revendication** : Harmonisation des primes (GAEX, prime de travail, 13^{ème} mois pour tou.tes.), pour que tous les cheminot.es bénéficient des mêmes structures de rémunération.
- **Pourquoi ?** : Les primes et indemnités doivent refléter l'engagement de chaque cheminot.e, sans distinction de statut. Ainsi un véritable 13^{ème} mois pour tou.es bénéficierait à l'ensemble des cheminot.es quels que soient leurs statuts. **C'est ainsi, qu'à SUD-Rail nous fonctionnons : des revendications communes pour lutter ensemble.**

Egalité des conditions d'accès à la médecine de soin et à l'action sociale

- **Revendication** : Accès à la médecine de soins, ainsi qu'à l'action sociale et aux facilités de circulation à la retraite pour tou.tes les cheminot.es sans distinction en fonction du contrat de travail.
- **Pourquoi ?** : La santé et le bien-être des cheminot.es sont une priorité. Quand les chminot.es statutaires ne seront plus assez nombreux pour garantir la pérennité des cabinets médicaux de soins, que va faire la direction SNCF ? Tout simplement les supprimer ! Elle fera évidemment pareil avec les prestations sociales, et tout ce qui lui coûte de l'argent qu'elle sacrifiera sans aucun état d'âme sur l'autel de la rentabilité.



STATUTAIRES CONTRACTUEL-LE-S MEMES DROITS - MEME COMBAT



FÉDÉRATION SUD-RAIL - 38 RUE DES RENOUILLERES 93200 ST DENIS

TEL: 01 42 43 35 75
FAX: 01 42 43 36 67

@ : federation@sudrail.fr
INTERNET : www.sudrail.fr

FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union
syndicale
Solidaires